

6 épreuves  
nationales 1.14

[www.tourpacajuniors.fr](http://www.tourpacajuniors.fr)

souvenir Raoul Rémy

18 mars 2017

Le Faron

Var

19 mars 2017

Blausac

Alpes Maritimes

29 avril 2017

Entrechaux

Vaucluse

# TOUR CYCLISTE JUNIORS

Région Provence

Alpes Côte d'Azur

30 avril 2017

La Motte du Caire

Alpes de Haute-Provence

20 mai 2017

St Bonnet en Champsaur

Hautes-Alpes

21 mai 2017

Peynier

Bouches du Rhône



Région



Une organisation  
du Comité Régional Provence et  
du Comité Régional Côte d'Azur

Provence-Alpes-Côte d'Azur







Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# *Edito Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région d'exception pour la pratique sportive. Nos superbes paysages constituent autant de terrains où évoluent tous les passionnés de sport. Le cyclisme y prend une place majeure par l'exigence de la pratique et la beauté de nos décors naturels.

Le Tour Juniors a l'avantage de parcourir les routes de tous les départements de la région. Ainsi tracées, les six journées de course présentent des profils différents qui font la part belle aux reliefs accidentés. Je suis certain que le parcours de l'édition 2017 va offrir de belles empoignades orchestrées par les jeunes cyclistes régionaux.

Depuis 30 ans qu'il traverse notre territoire régional, voyant éclore quelques-uns de nos plus grands talents nationaux, le Tour junior est aujourd'hui au rang de ces grands événements qui font le rayonnement et l'attractivité de cette région, terre de sport par excellence.

Je salue tous les participants au Tour Juniors et transmets tous mes encouragements aux jeunes coureurs. Belle édition 2017 à toutes et à tous.

**Christian ESTROSI**

**Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Les mots des Présidents des Comités Régionaux Provence et Côte d'Azur de la Fédération Française de cyclisme

Plus de 30 ans que le Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors sillonne les routes de notre si belle région.

Parmi les vainqueurs, certains ont fait carrière et sont devenus professionnels, Richard Virenque en 1987, Eddy Lembo en 1997 ou bien Rémy Di Gregorio en 2003. D'autres ont choisi une autre voie. Une chose est sûre, le sport cycliste a apporté des valeurs dans la vie de ces hommes, de chacun des vainqueurs, de chacun des participants. Quel bonheur de revoir des anciens coureurs de l'épreuve revenir désormais avec leurs enfants qui ont repris le flambeau de la passion du sport cycliste.

Les comités Régionaux de Provence et de Côte d'Azur travaillent main dans la main dans la mise en place du Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors. Bien évidemment, comment ne pas remercier la Région Provence Alpes Côte d'Azur de son soutien précieux, du travail de ces élus de terrain à l'écoute des dirigeants associatifs que nous sommes.

Nous tenons à remercier les clubs qui nous accompagnent tout au long des 6 étapes de l'épreuve et nous adressons tous nos encouragements à chaque participant. Que chacun donne le meilleur de lui et là sera la plus belle des récompenses pour le comité d'organisation.

Bienvenue à tous sur la 34ème édition du Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors !

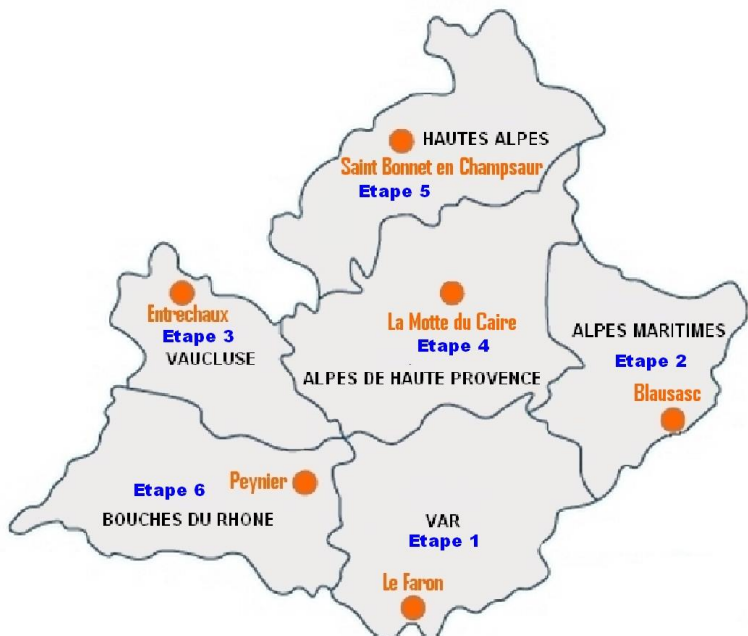
Michel Canfora  
Président Comité  
De Provence

André Lecat  
Président Comité  
Côte d'Azur

**Comité d'Organisation du  
Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017  
18/19 Mars – 29/30 Avril – 20 Mai/21 Mai**

<b>Direction Générale</b> <b>Michel CANFORA et André LECAT</b> Présidents des Comités Régionaux FFC Côte d'Azur et Provence.	
Responsable de l'Organisation Coordinateur Technique Directeur de Course - Président du Jury	<b>Brigitte JUILLET</b> <b>Jérôme MADEDDU</b> <b>Cédric GARAIX</b>

EPREUVES	DATES	VILLES	ORGANISATEURS	TELEPHONE
1 <sup>ère</sup> épreuve	18 Mars 2017	Toulon (83)	VS Hyérois	Mr BERTOLINO 06.75.13.12.36
2 <sup>ème</sup> épreuve	19 Mars 2017	Blausasc (06)	SC Nice	Mr VALENTINI 06.23.75.28.39
3 <sup>ème</sup> épreuve	29 Avril 2017	Entrechaux (84)	CVC Montfavet	Mr DUSSOL 06.28.46.66.06
4 <sup>ème</sup> épreuve	30 Avril 2017	La Motte du Caire (04)	CD04	Mr CONTI 06.61.64.77.71
5 <sup>ème</sup> épreuve	20 Mai 2017	St Bonnet en Champsaur (05)	CD05	Mr COMBAZ 06.81.89.87.10
6 <sup>ème</sup> épreuve	21 Mai 2017	Peynier (13)	AVC Aix	Mr CHIARONI 06.07.84.94. 56





Samedi 18 Mars 2017

1<sup>ère</sup> épreuve

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Le Faron (83) Contre la montre individuel de 3,9 km

Organisation Vélo Sport Hyérois

Ville étape : Toulon – Le Mont Faron



Le mont Faron est un sommet calcaire, faisant partie des monts toulonnais, qui culmine à 584 mètres et surplombe la ville de Toulon.

Un téléphérique permet d'accéder au sommet en partant de la ville de Toulon.

Le sommet, assez plat, abrite le Mémorial du débarquement en Provence et le zoo du Mont Faron spécialisé dans l'élevage de félins.



Le sommet est également accessible par une route à une voie, la montée se fait à l'ouest et la descente par l'est de la montagne. La montée comme la descente offrent des points de vue très spectaculaires sur la rade de Toulon.

### MONTEE DU FARON

Permanence – Signatures – Dossards : **A partir de 13 h 00**

Lieu : Ligne de départ Route du Faron (Cf. plan du circuit)

Réception – Officiels – Presse – Commissaires – Contrôle Médical : Podium

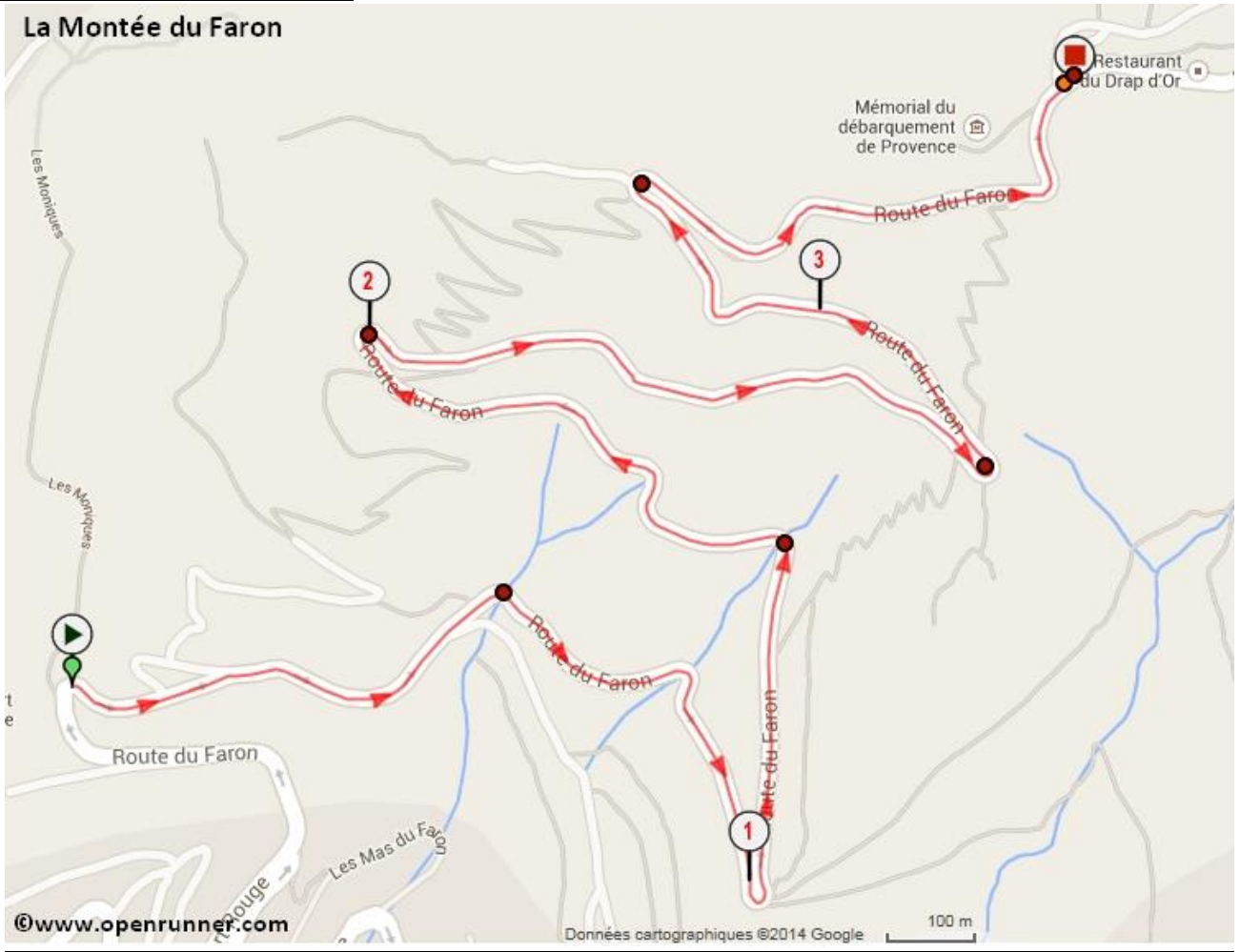
ITINERAIRE	Route	Km	Horaires	Points particuliers
Route du Faron		0,00	14H00	1er départ
Route du Faron				
<b>ARRIVEE :</b> Le Faron		3,900	14H13	GPM 1

Région

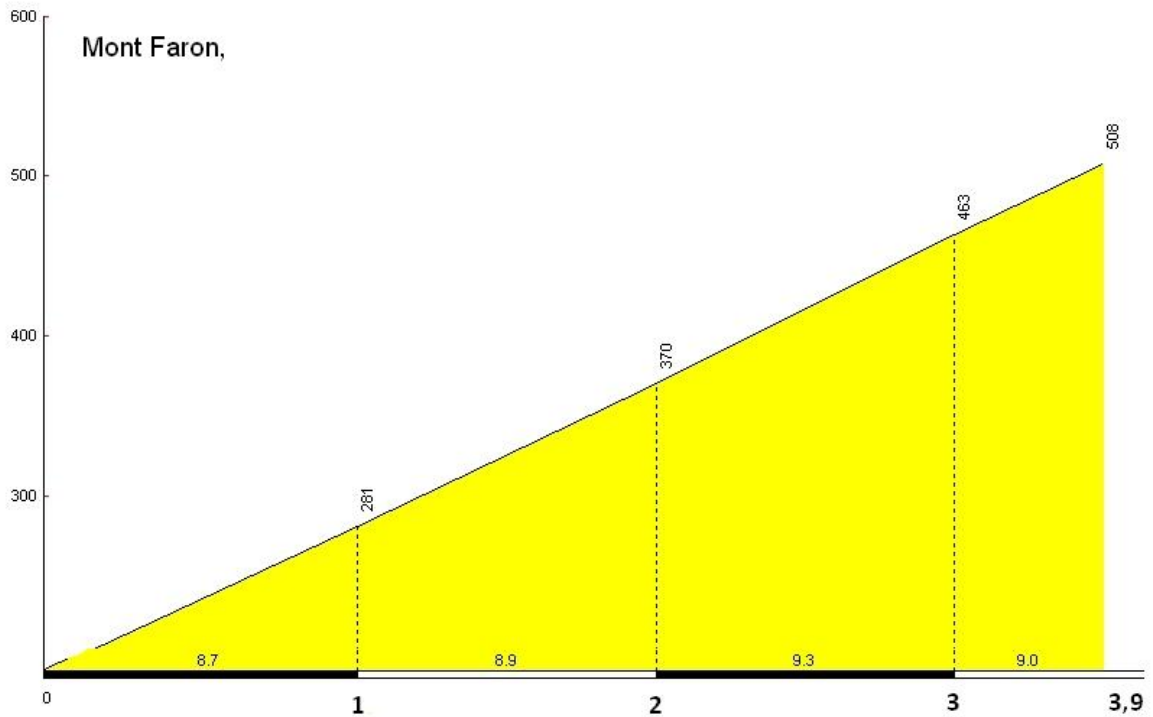


Provence-Alpes-Côte d'Azur

# PLAN DU CIRCUIT – CLM



# DENIVELE







Dimanche 19 Mars 2017

2<sup>ème</sup> épreuve

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Souvenir Théo Conte et Paul Massaglia

Blausasc (06) Circuit routier 115,2 km

Organisation Sprinter Club de Nice et OCC Antibes



**Ville étape : Blausasc**



A 18 km au nord-est de Nice, à trente minutes des plages de la Côte d'Azur, situé au cœur du Pays des Paillons au pied des Alpes et du parc national du Mercantour, Blausasc est une charmante petite commune de 1423 habitants répartis sur plus de 1000 hectares de forêt méditerranéenne et d'oliveraies...

Au centre du Village, le Palais des Comtes « Saïssi » avec ses magnifiques façades restaurées avec fresques en trompe l'œil, fût la demeure de Louis-Alexandre Saïssi de Chateaufort, premier Consul de Nice en 1823.

**BLAUSASC**

**Salle des fêtes de la Mairie de Blausasc.**

Permanence – Signatures – Dossards : **A partir de 8h45**

Lieu : Blausasc / Salle des fêtes de la Mairie

Réception – Officiels – Presse – Commissaires – Contrôle Médical : Podium

**BLAUSASC**

Permanence – Signatures – Dossards : A partir de 8h30 **Départ fictif** : 9h30

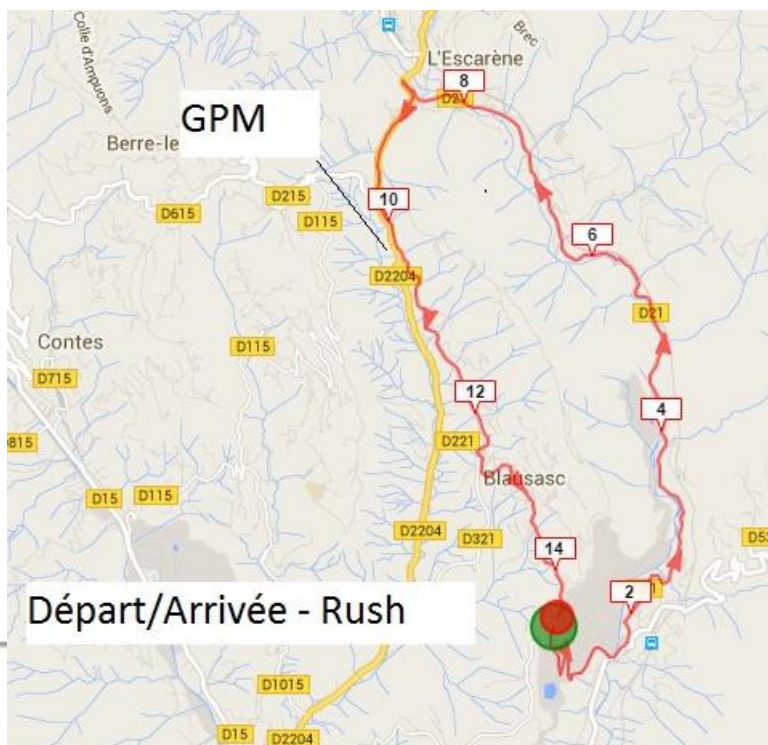
Départ réel (arrêté) : 09h40 (cimenterie Vicat - La grave de Peille km 1.4) - circuit : 14.4 km \* 8 = 115.2 km

Rush : fin du 2e - 4e et 6e tour

GPM : 38.6 km (dans le 3e tour) - km 67.6 (dans le 5e tour) - km 96.6 (dans le 7e tour)

Lieu : Blausasc / Stade de Blausasc : Réception – Officiels – Presse - Commissaires – Contrôle Médical

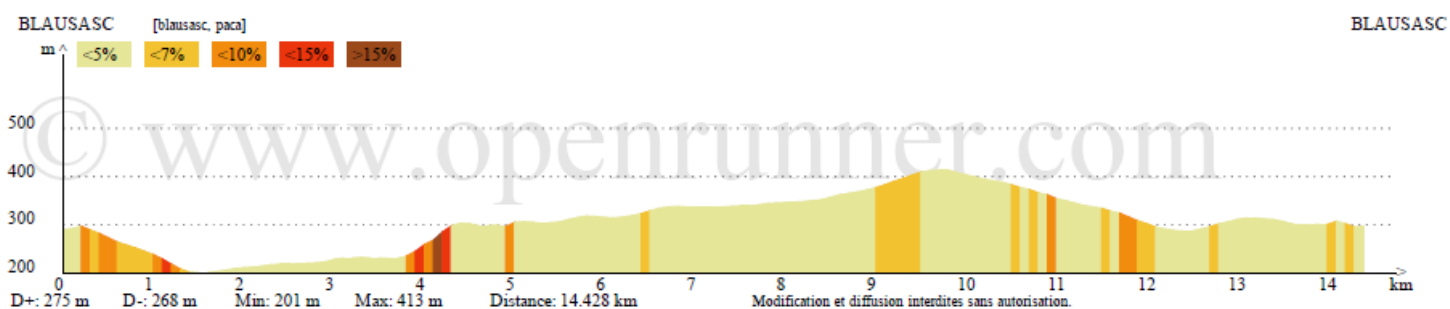
**PLAN DU CIRCUIT**



## DETAIL DE L'ÉPREUVE

ITINÉRAIRE	KM	Horaires	Points particuliers
Blausasc - stade	0	9h30	Départ fictif
La Grave de Peille	1,4	9h40	Départ réel arrêté
L'escarène	8	9h53	
Sommet Col de Nice	9,6	9h56	GPM 3e-5e-7e passage
Entrée Blausasc	12,5	10h	
Fin 1er tour	14,4	10h03	
Fin 2e tour	28,8	10h27	Rush
Sommet col de Nice	38,6		GPM
Fin 3e tour	43,2	10h50	
Fin 4e tour	57,6	11h12	Rush
Sommet col de Nice	67,6		GPM
Fin 5e tour	72	11h34	
Fin 6e tour	86,4	11h56	Rush
Sommet Col de Nice	96,6		GPM
Fin 7e tour	100,8	12h18	
Fin 8e tour - arrivée	115,2	12h40	

## PROFIL DU CIRCUIT



Région

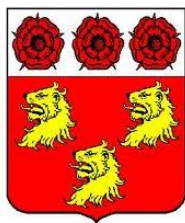


Provence-Alpes-Côte d'Azur



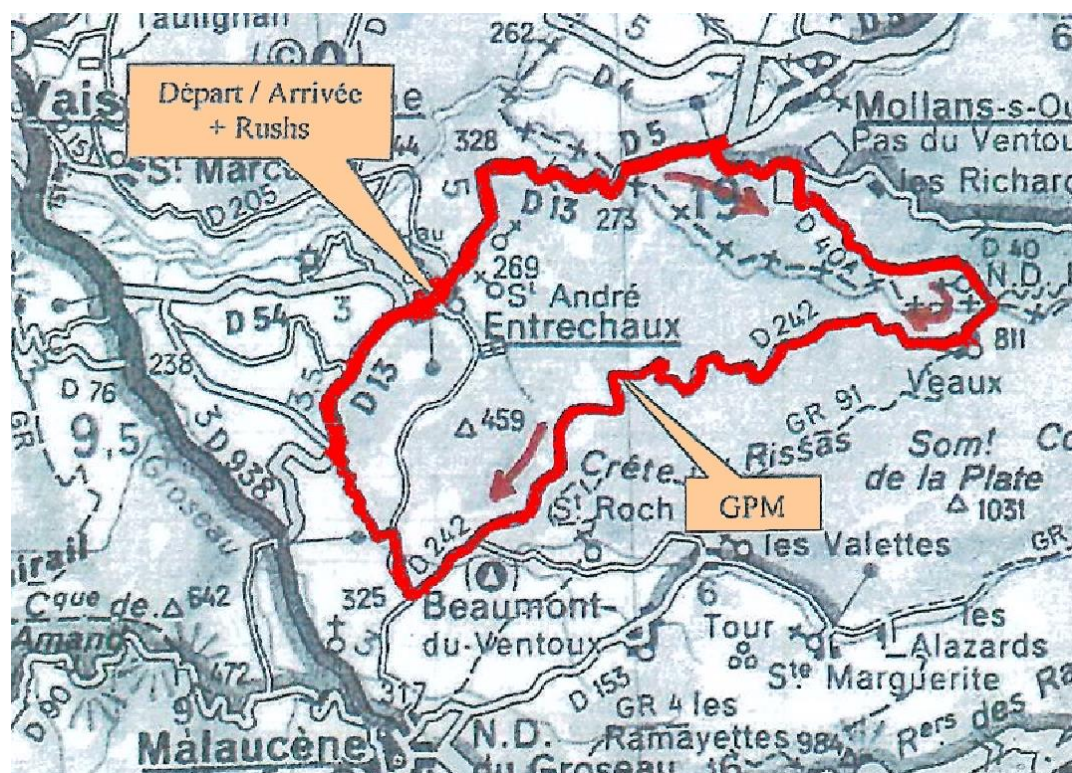
du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors  
Entrechaux (84) Circuit routier 92,7 km  
Organisation CVC Montfavet

Ville étape : Entrechaux



Dominé par son château médiéval, **Entrechaux** est un petit village provençal situé au confluent de la rivière de l'Ouvèze et du Toulourenc à proximité de Vaison-la-Romaine, dans le département de Vaucluse en Provence. Entrechaux fait partie du canton de Malaucène dans l'arrondissement de Carpentras. La commune fait partie de la Communauté de communes Pays Vaison Ventoux, qui fait elle-même partie du Syndicat mixte d'aménagement de l'Aygues et du Syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Ouvèze (SIABO).

PLAN DU CIRCUIT



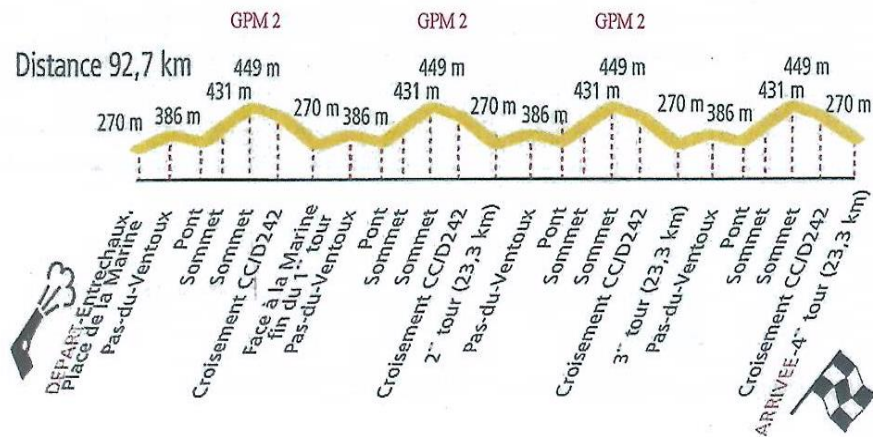
Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



# DENIVELE



## Entrechaux

Permanence – Signatures – Dossards : **Salle de la Mairie 12h30**

**A partir de 13 H 00** – Salle AC Mairie – Réunion Directeurs Sportifs

Reception – Officiels – Presse – Commissaires – Contrôle Médical : Salle AC Mairie

ITINERAIRE	Route	Kms	Horaires	Points Particuliers
<b>DEPART fictif</b> Place de la Mairie	D13	00	14 H 00	
<b>DEPART réel Rond Point</b> Sommet	D13/D205 D13	1,5	14 H 04	
<b>Entrée Drôme</b>	D13 D5	2,7	14 H 06	
<b>Croisement D5/D40</b>	D40	3,8	14 H 08	
<b>Croisement D40/D40a</b> Lieu dit Pas du Ventoux	D40a	4,9	14 H 16	
<b>Entrée Vaucluse</b> Pont du Toulourenc	D40a/D242	7,9	14 H 26	
<b>Veaux</b>	D242	8,4	14 H 27	
<b>Sommet de Côte</b>	D242	11,4	14 H 30	
<b>Combe du Broquier</b>	D242	12,5	14 H 32	
<b>Sommet</b>	D242	14,6	14 H 36	<b>GPM 2 tour 1</b> <b>GPM 1 tours 2 et 3</b>
<b>Croisement Chemins communaux</b>	D242 tourner à droite	18,5	14 H 38	
<b>Croisement Chemins communaux</b>	Turner à gauche	19,2	14 H 37	
<b>Croisement Chemins communaux</b>	D13 Tourner à droite	20,5	14 H 39	
<b>Entrée Entrechaux</b>	D13	22,3	14 H 43	
<b>Rond Point</b>	D13/D54	22,5	14 H 43	
<b>Place de la Mairie</b>	D13 Ligne d'arrivée	22,8	14 H 44	<b>RUSH</b>
<b>2<sup>ème</sup> tour</b>	D 13	46,1	15 H 28	<b>RUSH</b>
<b>3<sup>ème</sup> tour</b>	D13	69,4	16 H 12	<b>RUSH</b>
<b>ARRIVEE : 4<sup>ème</sup> tour</b>	D13	92,7	16 H 56	

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Règlement Particulier

# Du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017 Epreuves Nationales Juniors 1.14

### PREAMBULE

Ce Règlement est applicable aux **6 épreuves journalières** suivantes qui constituent le **TOUR DE LA REGION Provence Alpes Côte d'Azur JUNIORS 2017**, chacune de ses épreuves se déroulant dans un Département différent de la Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR.

Elles sont indépendantes l'une de l'autre mais leur ensemble est valorisé par des Classements Généraux primés dans les conditions définies ci-dessous.

### LES SIX EPREUVES

- 18.03.2017 **MONTEE DU FARON TOULON (83) VS HYERES COTE D'AZUR**

1<sup>ère</sup> étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017 Classe 1.14

- 19.03.2017 **BLAUSASC (06) SC NICE COTE D'AZUR**

2<sup>ème</sup> étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017 Classe 1.14

- 29.04.2017 **ENTRECHAUX (84) CVC MONTFAVET PROVENCE**

3<sup>ème</sup> étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017 Classe 1.14

- 30.04.2017 **LA MOTTE DU CAIRE (04)**

4<sup>ème</sup> étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017 Classe 1.14

- 20.05.2017 **ST BONNET EN CHAMPSAUR (05) CD 05**

5<sup>ème</sup> étape Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017 Classe 1.14

- 21.05.2017 **PEYNIER (13) AVC AIX PROVENCE**

6<sup>ème</sup> étape (FINALE) Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017 Classe 1.14

### Article 1 – ORGANISATION

Ces épreuves sont organisées par le Comité Régional de Côte d'Azur dont le siège est situé au Vélodrome de Hyères Chemin de l'Ermitage 83400 HYERES et par le Comité Régional de Provence dont le Siège est situé au Vélodrome des Olives Avenue des Poilus 13013 MARSEILLE, avec le concours des six organisateurs locaux désignés dans le GUIDE TECHNIQUE.

Ces épreuves se déroulent sous les Règlements de la Fédération Française de Cyclisme et se disputent aux dates ci-dessus précitées.

### Article 2 – TYPE D'EPREUVE

Ces épreuves sont réservées aux athlètes de la **catégorie JUNIOR uniquement (17/18 ans) détenteur de la licence de cette catégorie.**

Elles sont inscrites au Calendrier National FFC et classées en catégorie 1.14

### Article 3 – PARTICIPATION - ENGAGEMENTS

Conformément au Règlement FFC article 2.1.005 ces épreuves sont ouvertes à **TITRE INDIVIDUEL et les ENGAGEMENTS seront faits uniquement par INTERNET** (sauf pour les sélections étrangères).

- Ouverture des engagements à J-21

- Clôture des engagements le **MERCREDI SOIR 20H00** pour l'épreuve du samedi, le **JEUDI SOIR 20H00** pour l'épreuve du dimanche.

### Article 4 – PERMANENCE

**Se reporter au GUIDE TECHNIQUE** pour les précisions concernant chacune des épreuves :

- Lieu et horaire de la Permanence de départ,
- Horaire de confirmation des partants et de retrait des dossards,
- Pour chaque week-end de course, il sera remis **contre une caution de 10 € par coureur un jeu de deux dossards, une puce électronique et une plaque de cadre,**
- Réunion des Responsables d'Equipes,
- Réunion du Jury des Commissaires,
- Modalités du ravitaillement en course.

### Article 5 – EPREUVE DU CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

Le Jury des Commissaires en accord avec l'Organisation établira l'ordre de départ des coureurs dans cette épreuve.

### Article 6 – RADIO TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence **157.550**

### Article 7 – DEPANNAGE

L'Organisation prévoit un service d'assistance technique neutre avec 2 véhicules.

Le Comité de PROVENCE ou de COTE D'AZUR devra mettre à disposition un véhicule technique.

Seront autorisés à l'échelon course les voitures de clubs ou sélection ou de regroupement de coureurs d'un **minimum de 4 coureurs.**

L'ordre des véhicules à partir de la 2<sup>ème</sup> épreuve sera déterminé par l'ordre du Classement Général individuel.

### Article 8 – INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables sur ces épreuves.

### Article 9 – DELAIS D'ARRIVEE

Pour des raisons de sécurité, à mi-course, l'Organisateur en accord avec le Jury des Commissaires, **se réserve le droit d'arrêter les coureurs attardés se trouvant à plus de 10 mn du peloton principal.** Il en sera de même sur les épreuves en circuit pour les coureurs doublés par la tête de course.

### Article 10 – ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à chacune de ces épreuves. Le Local prévu pour le contrôle antidopage figure sur le Guide Technique.

A l'arrivée de chaque épreuve, tout coureur ou responsable de club ou parent a l'obligation de s'assurer de l'affichage éventuel d'un contrôle antidopage.

### Article 11 – PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



## Article 12 – LES DIVERS CLASSEMENTS

Chacune des 6 épreuves comportera un classement individuel de l'épreuve.

Les prix attribués seront reversés par la Fédération Française de Cyclisme.

**LES COUREURS PARTICIPANT UNIQUEMENT AUX DEUX DERNIERES EPREUVES NE POURRONT PAS PRETENDRE AU CLASSEMENT GENERAL AINSI QU'AUX CLASSEMENTS ANNEXES.**

Dans le cadre du *Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017*, divers *classements annexes* seront établis selon les modalités suivantes :

### 1/ CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS / MAILLOT JAUNE

Chaque épreuve attribuera les **POINTS SUIVANTS** aux **25 premiers classés** :

1° 35Pts 2° 32Pts 3° 30Pts 4° 28Pts 5° 26Pts 6° 24Pts 7° 22Pts 8° 20Pts 9° 19Pts 10° 18Pts 11° 17Pts 12° 16Pts 13° 15Pts 14°

14Pts 15° 13Pts 16° 12Pts 17° 11Pts 18° 10Pts 19° 9Pts 20° 8Pts 21° 7Pts 22° 6Pts 23° 5Pts 24° 4Pts 25° 3Pts

Pour la suite du classement, **tous les coureurs partants marquent 2 points.**

Pour figurer au Classement Général Final les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> épreuves et de terminer la 6<sup>ième</sup> épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

Ce **CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT JAUNE**.

### 2/ CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE / MAILLOT ROUGE

Il sera disputé des classements de la montagne (maximum 3 par épreuve) et classés en deux catégories selon les difficultés :

• **GPM.1** attribuant aux 5 premiers classés 8 Pts / 5 Pts / 3 Pts / 2 Pts et 1 Pt.

• **GPM.2** attribuant aux 3 premiers classés 5 Pts / 3 Pts / et 2 Pts.

Ce **CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT ROUGE**.

La 1<sup>ère</sup> épreuve, le contre la montre individuel de la montée du Faron **est classé en GPM 1.**

Pour figurer au Classement Général Final de la Montagne les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> épreuves et de terminer la 6<sup>ième</sup> épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

### 3/ CLASSEMENT GENERAL DES RUSCHES / MAILLOT BLEU

A partir de la 2<sup>ième</sup> étape, il sera disputé des classements de rushes (maximum 3 par épreuve) qui attribueront les points suivants :

**Aux 3 premiers classés de chaque rush** : 5 Pts / 3 Pts / 1 Pt.

Ce **CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT BLEU**.

Lors de la 1<sup>ère</sup> épreuve, le contre la montre individuel de la montée du Faron, il n'y a pas de points d'attribués.

Pour figurer au Classement Général Final des rushes les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> épreuves et de terminer la 6<sup>ième</sup> épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

### 4/ CLASSEMENT GENERAL DES JEUNES

Il sera attribué au **Junior de 1<sup>ère</sup> année (17 ans) le mieux classé au CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS** à l'issue de chaque épreuve, le **MAILLOT BLANC**

Dans le cas où le LEADER du CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS serait un JUNIOR 1<sup>ère</sup> année, le Maillot BLANC de Leader des JEUNES serait attribué au 2<sup>ème</sup> Junior 1<sup>er</sup> le mieux classé.

Pour figurer au Classement Général Final des jeunes, les coureurs **l'obligation de participer aux 5<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> épreuves et de terminer la 6<sup>ième</sup> épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour **TOUS les CLASSEMENTS, en cas d'égalité de points**, il sera tenu compte :

- 1/ Des points marqués lors de la dernière étape disputée.
- 2/ Si nouvelle égalité, la place de la dernière étape sera prise en compte.

#### **5/ PRIORITE DES MAILLOTS DE LEADERS**

• Maillot JAUNE 1<sup>er</sup> du CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS

• Maillot ROUGE 1<sup>er</sup> du CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2<sup>ième</sup>, à défaut le 3<sup>ième</sup>

• Maillot BLEU 1<sup>er</sup> du CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2<sup>ième</sup>, à défaut le 3<sup>ième</sup>

• Maillot BLANC 1<sup>er</sup> du CLASSEMENT des MEILLEURS JEUNES

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2<sup>ième</sup>, à défaut au 3<sup>ième</sup>

#### **Article 13 – LES PRIX**

Pour chacune des SIX EPREUVES, le classement sera primé

**GRILLE 540/20 soit 20 PRIX / TOTAL de 540 euros**

109 Euros au 1<sup>er</sup> puis 80 / 65 / 54 / 44 / 38 / 30 / 25 / 16 / 11 / 9 / 8 / 8 / 8 / 7 / 6 / 6 / 6 / 5 / 5.

Ces PRIX seront réglés par la F.F.C. après homologation de l'épreuve.

#### **Article 14 – LES PRIMES**

Chaque CLASSEMENT GENERAL FINAL sera primé par l'Organisation et réglé après la publication officielle des résultats.

##### **1/ CLASSEMENT GENERAL FINAL**

**GRILLE 900 / 20 soit 20 prix pour un TOTAL de 900 Euros**

179 Euros au 1<sup>er</sup> puis 134 / 108 / 90 / 72 / 63 / 49 / 41 / 27 / 18 / 15 / 14 / 14 / 14 / 11 / 11 / 11 / 11 / 9 / 9.

##### **2/ CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE**

5 PRIX / TOTAL 150 Euros .... 50 / 40 / 30 / 20 / 10 Euros

##### **3/ CLASSEMENT GENERAL DES RUSHES**

5 PRIX / TOTAL 150 Euros .... 50 / 40 / 30 / 20 / 10 Euros

##### **TOTAL DES PRIX ET PRIMES**

- SIX EPREUVES à 540 EUROS ..... 540 x 6 = 3240 Euros
- GENERAL FINAL .....= ...900 Euros
- GENERAL FINAL DE LA MONTAGNE .....= 150 Euros
- GENERAL FINAL DES RUSHES.....= 150 Euros

**TOTAL ..... = 4440 Euros**

#### **Article 15 – PROTOCOLE**

Après l'arrivée, les responsables de clubs doivent accompagner dès l'arrivée les coureurs devant satisfaire au protocole (tel que défini à la réunion des responsables de clubs).

Les coureurs se présentent au podium en tenue de course, sans casquette, sans bandeau, sans lunettes.

#### **Article 16 – SUIVEURS**

Tous les suiveurs (sauf les journalistes et les invités d'honneur) à bord des véhicules doivent être licenciés à la F.F.C. à un titre quelconque et également porteurs d'une pièce accréditive délivrée par l'organisateur.

#### **Article 17 – DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS**

L'engagement signifie :

- la connaissance des règlements,
- la soumission aux formalités (contrôle de course, contrôle médical, cérémonie protocolaire),
- la prudence et le respect du code de la route fixé dans l'arrêté préfectoral,
- une tenue correcte en toutes circonstances,
- des propos décents, le respect de l'éthique sportive,
- un comportement responsable et citoyen (ne rien jeter sur la voie publique...)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Samedi 30 avril 2017

4<sup>ème</sup> épreuve

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Organisation Comité Départemental 04

La Motte du Caire (04) Circuit routier 110 km

Ville étape : La Motte du Caire



Dénommée La Motte, la commune a adopté son nom actuel de La Motte-du-Caire en 1988.

Au sein du village vous découvrirez de très nombreux passages couverts, qui pour certains, sont proches de mini-tunnels. Un village avec un charme certain. La commune abrite le lac de Seignon (au nord-ouest du village) ainsi qu'une source sulfureuse et la source de la Bélique.

Les habitants de La Motte-du-Caire sont les Mottois. Avec 508 habitants, La Motte-du-Caire est la commune la plus peuplée sur la route du col de Sarraut (980 m).

#### La Motte du Caire

Permanence – Signatures – Dossards : **A partir de 11 H 30**

Réception – Officiels – Presse – Contrôle Médical :

#### Détails parcours :

##### 1<sup>ère</sup> Boucle :

**Départ** la MOTTE du CAIRE D 951 / Croisement D1

D1 CLAMENSANE, BAYONS, TURRIERS

D951 FAUCON du CAIRE, le CAIRE, La MOTTE du CAIRE **1<sup>er</sup> passage**

##### 2<sup>ème</sup> Boucle :

La MOTTE du CAIRE D951/D104

D304 MELVE, SIGOYER, VAUMEILH, VALERNES

D951 NIBLES, La MOTTE du CAIRE **2<sup>ème</sup> passage**

##### 3<sup>ème</sup> Boucle :

La MOTTE du CAIRE D951/D104

D304 MELVE, SIGOYER, VAUMEILH, VALERNES

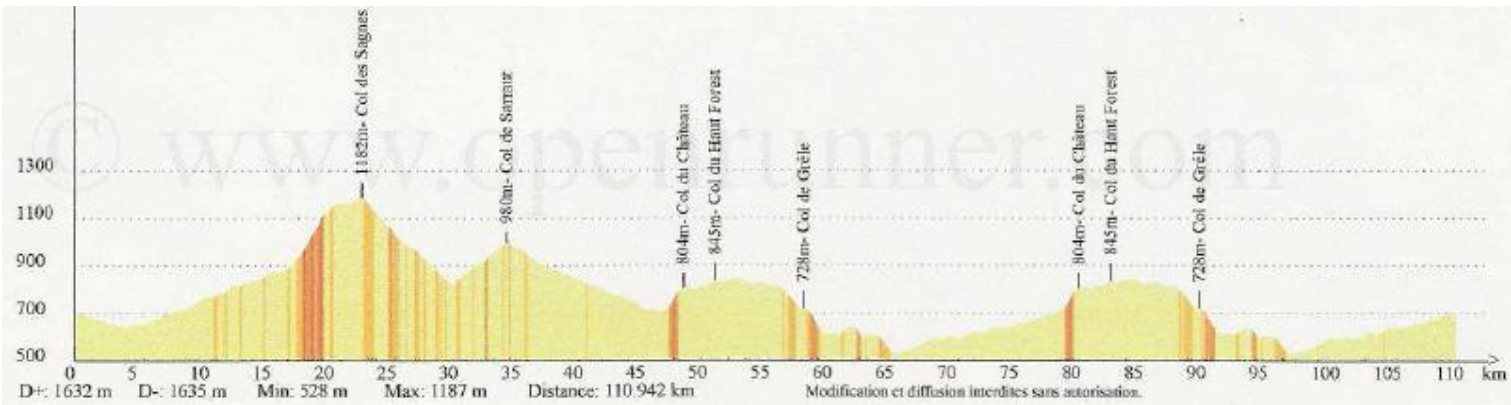
D951 NIBLES, La MOTTE du CAIRE **Arrivée**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur





Samedi 20 mai 2017

5<sup>ème</sup> épreuve

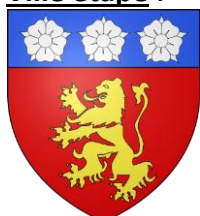
du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Saint Bonnet en Champsaur (05)

Circuit routier 93 km

Organisation Comité Départemental 05

**Ville étape :**



**Saint Bonnet en Champsaur**

La cinquième étape du Tour Juniors de la Région Provence Alpes Côte d'Azur est organisée par le Comité Départemental 05 et se déroulera sur le circuit routier de Saint Bonnet en Champsaur. Un circuit de 23km250 à effectuer 4 fois

**Permanences - Signatures - Dossards : A partir de 12h00 Salle de la Mairie**

**Réception - Officiels - Presse - Commissaires - Contrôle Médical : Ligne d'arrivée**

**Itinéraire :** Saint Bonnet – La Vilette – Chabottes

**Départ : 13h30**

SAINT BONNET		13H30	0	Saint Bonnet
L'AULAGNIER	Départ réel		2	
D43		13H50	10	Saint Michel de Chaillol
LA VILLETTE				Chabottes
D43				
Carrefour D43 D945		13H55	14	
CHABOTTES				Buissard
D945				Saint julien en Champsaur
D945				
D945		14H10	23,250	
SAINT BONNET	RUSH	14H30		
LA VILLETTE	GPM	14H35		
CHABOTTES		14H50	46,500	
SAINT BONNET	RUSH	15H10		
LA VILLETTE	GPM	15H15		
CHABOTTES		15H30	69,750	
SAINT BONNET		15H50		
LA VILLETTE		15H55		
CHABOTTES		16H10	93	
SAINT BONNET				

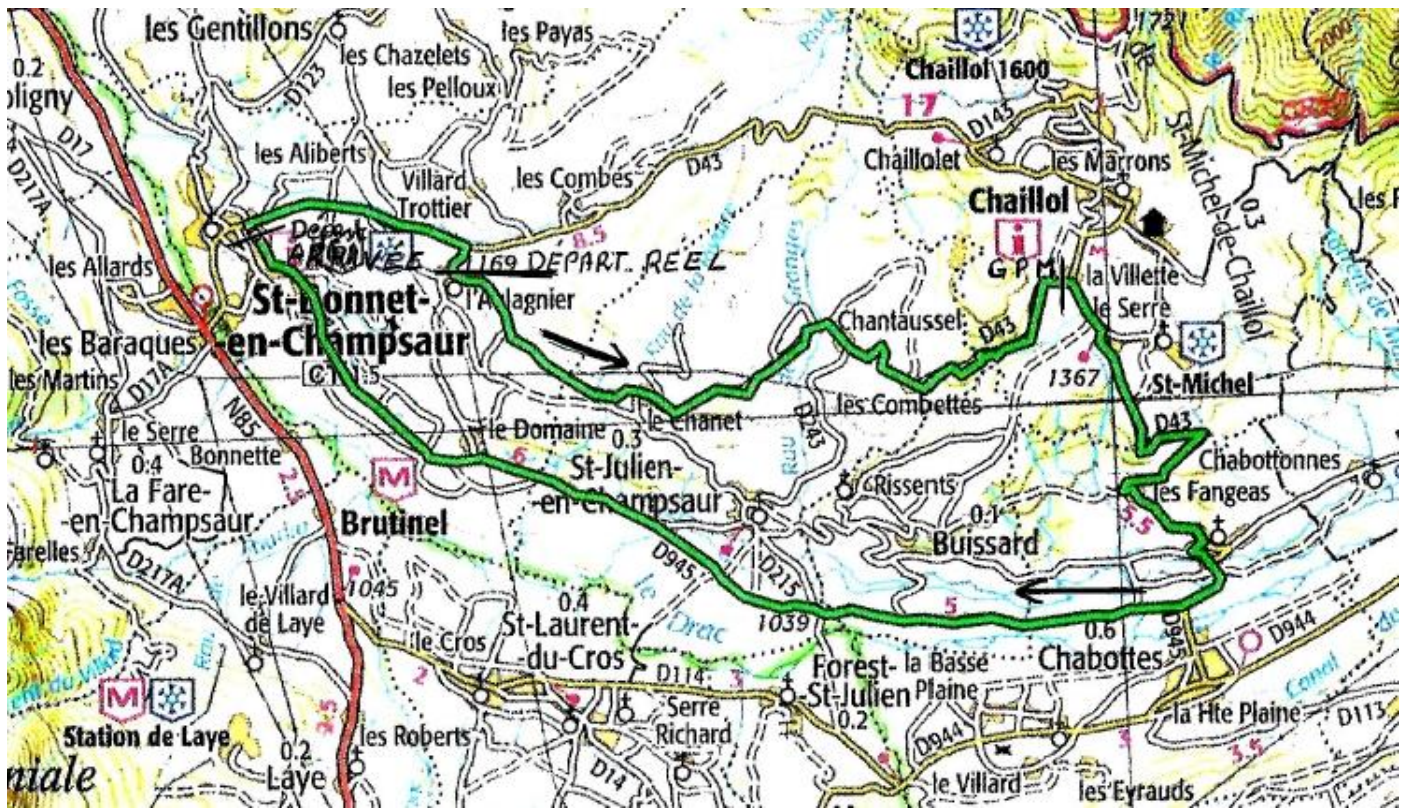
Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



## PLAN DU CIRCUIT



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

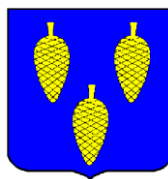


Dimanche 21 Mai 2017  
6<sup>ème</sup> épreuve

du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

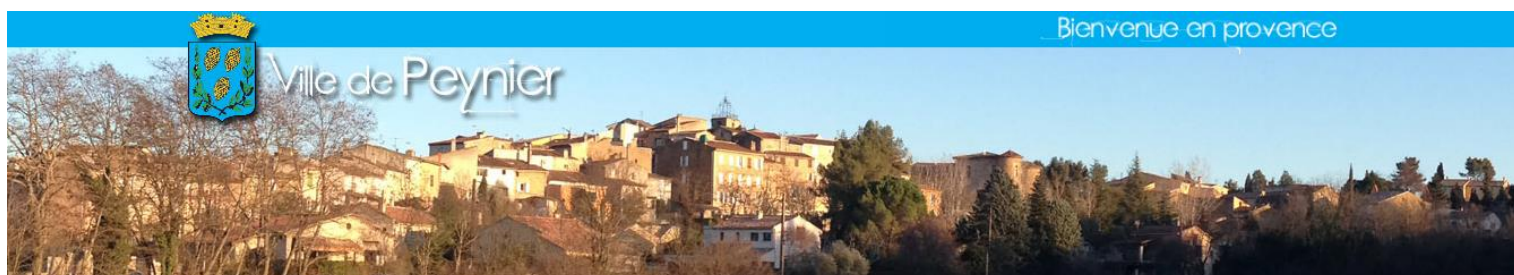
Peynier (13) Circuit routier 101,2 km

Organisation AVC Aix



**Ville étape : PEYNIER**

Le dimanche 21 mai 2017, et pour la cinquième année consécutive, la ville de Peynier va recevoir l'organisation, avec le concours précieux de l'AVCA, l'étape des Bouches-du-Rhône du Tour Provence Alpes Côte d'Azur Juniors. Cette épreuve finale se déroulera sur un parcours très vallonné et sélectif, il convient à des coureurs complets à la fois bons rouleurs et bons grimpeurs.



Permanence – Signatures – Dossards : **11h00** - Réunion Directeurs Sportifs : **11h30**  
Appel des coureurs et contrôle des braquets à 12h15

**Départ fictif 12H30 – Départ réel 12h45**

Réception – Officiels – Presse – Commissaires – Contrôle Médical : Podium arrivée.

**PLAN DU CIRCUIT**



PLAN GÉNÉRAL DU CIRCUIT

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



# DENIVELE

## PROFIL DU CIRCUIT



## ITINÉRAIRE HORAIRE

Kilomètres parcourus	ÉTAPE DE PEYNIER	HORAIRES calculés sur 38 km/h
0	PEYNIER Avenue Jean Jaurès (Départ Fictif)	12H30
0	D57a LES MICHELS Rue du Chêne de Louiset (Départ Réel)	12H45
0,6	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
0,9	Côte de Boudian (297 m)	12H47
1,3	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
2,9	D56c Carrefour D56c / D6	
4,4	D6 Carrefour D6 / D56b	
5,8	D56b Carrefour D56b / D57a	
7,9	D57a Côte de la Nègre (303m) 1er passage	12H58
8,7	Carrefour D57a / D56c	
9,2	D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 1er passage	13H
9,8	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
10,1	Côte de Boudian (297 m)	13H02
10,5	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
12,1	D56c Carrefour D56c / D6	
13,6	D6 Carrefour D6 / D56b	
15	D56b Carrefour D56b / D57a	
17,1	D57a Côte de la Nègre (303m) 2ème passage	13H13
17,9	Carrefour D57a / D56c	
18,4	D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 2ème passage	13H15
19	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
19,3	Côte de Boudian (297 m)	13H17
19,7	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
21,3	D56c Carrefour D56c / D6	
22,8	D6 Carrefour D6 / D56b	
24,2	D56b Carrefour D56b / D57a	
26,3	D57a Côte de la Nègre (303m) 3ème passage	13H28
27,1	Carrefour D57a / D56c	

Kilomètres parcourus	ÉTAPE DE PEYNIER	HORAIRES calculés sur 38 km/h
27,6	D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 3ème passage RUSH	13H30
28,2	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
28,5	Côte de Boudian (297 m)	13H32
28,9	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
30,5	D56c Carrefour D56c / D6	
32	D6 Carrefour D6 / D56b	
33,4	D56b Carrefour D56b / D57a	
35,5	D57a Côte de la Nègre (303m) 4ème passage GPM	13H43
36,3	Carrefour D57a / D56c	
36,8	D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 4ème passage	13H45
37,4	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
37,7	Côte de Boudian (297 m)	13H47
38,1	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
39,7	D56c Carrefour D56c / D6	
41,2	D6 Carrefour D6 / D56b	
42,6	D56b Carrefour D56b / D57a	
44,7	D57a Côte de la Nègre (303m) 5ème passage	13H58
45,5	Carrefour D57a / D56c	
46	D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 5ème passage RUSH	14H
46,6	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
46,9	Côte de Boudian (297 m)	14H02
47,3	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
48,9	D56c Carrefour D56c / D6	
50,4	D6 Carrefour D6 / D56b	
51,8	D56b Carrefour D56b / D57a	
53,9	D57a Côte de la Nègre (303m) 6ème passage	14H13
54,7	Carrefour D57a / D56c	
55,2	D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 6ème passage	14H15
55,8	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
56,1	Côte de Boudian (297 m)	14H17
56,5	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

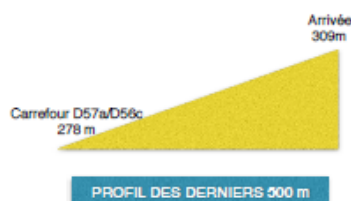
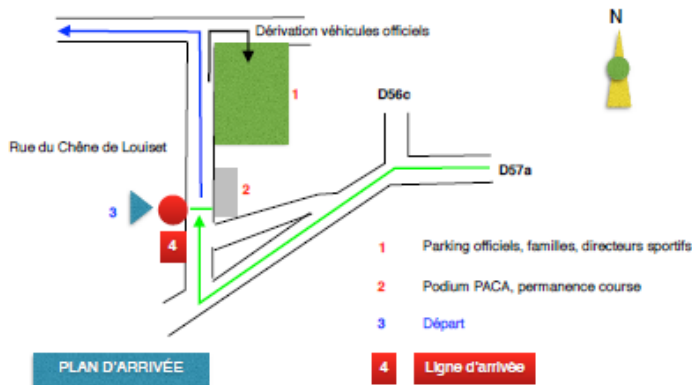
Kilomètres parcourus	ÉTAPE DE PEYNIER	HORAIRE calculé sur 38 km/h
58,1	D56c Carrefour D56c / D6	
59,6	D6 Carrefour D6 / D56b	
61	D56b Carrefour D56b / D57a	
63,1	<b>D57a Côte de la Nègre (303m) 7ème passage GPM</b>	14H28
63,9	Carrefour D57a / D56c	
64,4	<b>D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 7ème passage</b>	14H30
65	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
65,3	Côte de Boudian (297 m)	14H32
65,7	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
67,3	D56c Carrefour D56c / D6	
68,8	D6 Carrefour D6 / D56b	
70,2	D56b Carrefour D56b / D57a	
72,3	<b>D57a Côte de la Nègre (303m) 8ème passage</b>	14H43
73,1	Carrefour D57a / D56c	
73,6	<b>D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 8ème passage</b>	14H45
74,2	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
74,5	Côte de Boudian (297 m)	14H47
74,9	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
76,5	D56c Carrefour D56c / D6	
78	D6 Carrefour D6 / D56b	
79,4	D56b Carrefour D56b / D57a	
81,5	<b>D57a Côte de la Nègre (303m) 9ème passage</b>	14H58
82,3	Carrefour D57a / D56c	
82,8	<b>D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 9ème passage RUSH</b>	15H
83,4	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
83,7	Côte de Boudian (297 m)	15H02
84,1	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
85,7	D56c Carrefour D56c / D6	
87,2	D6 Carrefour D6 / D56b	
88,6	D56b Carrefour D56b / D57a	
90,7	<b>D57a Côte de la Nègre (303m) 10ème passage</b>	15H13

Kilomètres parcourus	ÉTAPE DE PEYNIER	HORAIRE calculé sur 38 km/h
91,5	Carrefour D57a / D56c	
92	<b>D57a LES MICHELS Ligne d'arrivée 10ème passage</b>	15H15
92,6	Carrefour D57a / Chemin de Boudian	
92,9	Côte de Boudian (297 m)	15H17
93,3	Carrefour Chemin de Boudian / D56c	
94,9	D56c Carrefour D56c / D6	
96,4	D6 Carrefour D6 / D56b	
97,8	D56b Carrefour D56b / D57a	
99,9	<b>D57a Côte de la Nègre (303m) 11ème passage GPM</b>	15H28
100,7	Carrefour D57a / D56c	
<b>101,2</b>	<b>D57a LES MICHELS ARRIVEE</b>	<b>15H30</b>

**RUSHES sur ligne d'arrivée:** troisième, cinquième et neuvième passage.

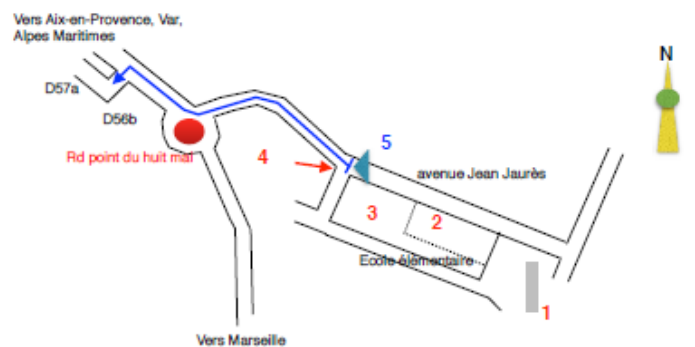
**GRAND PRIX DE LA MONTAGNE au sommet de la côte de La Nègre :** quatrième, septième et onzième passage.

Arrivée : Rue du Chêne de Louiset (D57a) à la hauteur de l'abribus.



## OPÉRATIONS DE DÉPART : PEYNIER

Ouverture de la permanence course : 11 H  
 Rassemblement de départ : avenue Jean Jaurès  
 Appel : 13 H 45  
 Départ fictif : 13 H 50, par avenue Jean Jaurès, rond-point du huit mal, route de Rousset (D58b), route des Michels (D57a), rue du Chêne de Louiset  
 Départ réel : 14 H, rue du Chêne de Louiset sur la D57a, à 3,8 km du lieu de rassemblement



- 1 Restaurant officiels
  - 2 Permanence course
  - 3 Parking officiels
  - 4 Contrôle braquets
  - 5 **Départ fictif**
  - Passage obligé quelle que soit la provenance**
- Réunion directeurs sportifs

## Palmarès 2016

### du Tour de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Vainqueur d'Étapes	Dept	Nom Prénom	Club
1 / LE FARON	(83)	CHAMPOUSSIN Clément	UC MONACO
2 / BLAUSASC	(06)	GROLLEAU Quentin	VC LA POMME MARSEILLE
3 / ENTRECHAUX	(84)	MIFSUD Andréa	VC LA POMME MARSEILLE
4 / PEYNIER	(13)	HERCHEL Dylan	VELO CLUB RIOMOIS
5 / LA MOTTE DU CAIRE	(04)	FALOCI Enzo	SC DE NICE JOLLYWEAR
6 / ST BONNET EN CHAMPSAUR	(05)	DIDIER Clément	VS ROMANAIS PEAGEOIS

Classement Général	Nom	Prénom	Club	Total
1	MIFSUD	Andréa	VC LA POMME MARSEILLE	126
2	GROLLEAU	Quentin	VC LA POMME MARSEILLE	118
3	FALOCI	Enzo	SC DE NICE JOLLYWEAR	107
4	ALBERT	Luc	CDC HERAULT	99
5	TOLMAU	Vincent	VC SAINT ANTOINE LA GAVOTTE	106

Général MONTAGNE	Nom	Prénom	Club
1	VANHOYE	Théo	CDC HERAULT
Général RUSHES	Nom	Prénom	Club
1	GROLLEAU	Quentin	VC LA POMME MARSEILLE
Général JEUNES	Nom	Prénom	Club
1	MIFSUD	Andréa	VC LA POMME MARSEILLE

Année	Vainqueur	Club	Année	Vainqueur	Club
1984	Jean-claude ANNAERT	AS Seillans	2001	Eric GRAS	ES Cavailon
1985	Jean-claude ANNAERT	ES Cannes	2002	Julien PLUMER	OCCV Draguignan
1986	Alain POLIDORI	VC Rocheville	2003	Rémy DI GREGORIO	VC La Pomme
1987	Richard VIRENQUE	MS Mandelieu	2004	Pawel CIESLIK	Pologne
1988	Cyril SABATIER	ASPTT Aix	2005	Sébastien IVARS	Charvieux Chavagneux
1989	Frédéric SCALTRITTI	MS Mandelieu	2006	Jeremy LENEZET	Cours la Ville
1990	Thierry DALLEST	VC Marseillais	2007	Paolo LANFRANCO	BC Vallauris
1991	Claude CEARD	CVC Montfavet	2008	Melvin PLAT	BC Vallauris
1992	Sébastien LUNETTA	VC Aubagne	2009	Julien AMENDOLA	ES La Garde
1993	Olivier MARTINEZ	AVC Aix	2010	Julien AMENDOLA	ES La Garde
1994	Stéphane JUNG	VS Hyèrois	2011	Thomas ROUX	CVC Montfavet
1995	David MARTINEZ	AVC Aix	2012	Alexis CARLIER	CVC Montfavet
1996	Sébastien GARRON	AVC Aix	2013	Jeremy DEFAYE	VC Rocheville
1997	Eddy LEMBO	AVC Aix	2014	Jeremy DEFAYE	VC Rocheville
1998	Yoni BEAUQUIS	AC Bollene	2015	Sofiane MERIGNAT	VC La Pomme Marseille
1999	Ludovic GUICHARD	AVC Aix	2016	Andréa MIFSUD	VC La Pomme Marseille
2000	Fabrice CAT	OCCV Draguignan			

# Tour de la Région

Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2017

## Remerciements



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



*Ville de Toulon*



*Village de Blausasc*



*Village d'Entrechaux*



*Village de Peynier*



*Village de La Motte du Caire*



*Village de  
St Bonnet en Champsaur*



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur